

Colmar, le 2 décembre 2013



La directrice académique des services de  
l'éducation nationale du Haut-Rhin,

à

Monsieur le président de l'université de  
Strasbourg,  
Monsieur le directeur de l'ESPE,  
Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale,  
Mesdames et messieurs les directeurs  
pédagogiques des établissements spécialisés,  
Mesdames et messieurs les directeurs adjoints de  
SEGPA  
s/c de madame ou monsieur le principal,  
Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles  
élémentaires et préélémentaires  
**Pour communication aux enseignants de leur  
établissement (y compris ceux  
momentanément en congé)**

Division  
du 1<sup>er</sup> degré

Bureau de la gestion  
collective

Dossier suivi par  
Aline MARECHAL

Implantation  
Cité administrative  
Bâtiment C  
3, rue Fleischhauer  
Colmar  
Téléphone  
03 89 24 86 65  
Fax  
03 89 24 81 36  
Mél.  
i68d1@ac-strasbourg.fr

Adresse postale  
Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
du Haut-Rhin  
B.P.70 548  
68021 Colmar cedex

**Objet : Premier appel à candidatures : postes à exigence particulière -  
Rentrée 2014**

**Cet appel à candidature est uniquement réservé aux enseignants  
titulaires d'un poste à profil.**

Les appels à candidatures sont effectués uniquement sur des postes vacants. Il est donc inutile d'envoyer sa candidature à un poste qui n'apparaîtrait pas sur la liste ci-dessous.

Les postes considérés comme vacants sont ceux libérés suite aux départs à la retraite, ainsi que les postes occupés par un enseignant à titre provisoire ou en affectation à l'année.

Ces postes sont proposés **exclusivement aux personnes titulaires, exerçant déjà sur un poste à profil similaire à celui déclaré vacant et pour lequel elles postulent.**

Les enseignants non titulaires d'un poste à profil, et souhaitant faire acte de candidature, sont priés d'attendre le deuxième appel à candidature (voir la circulaire N° 448/AM qui explicite la procédure de recrutement sur les postes à exigence particulière).

Si deux enseignants titulaires postulent au même poste, priorité sera donnée à celui qui possède le barème le plus élevé.

La nomination sur ces postes se fera à titre définitif, sous réserve que le candidat dispose des titres requis.

**Exception : lors de cette première phase aucun poste de direction d'école éclair n'est considéré comme vacant. Les enseignants qui souhaitent postuler à un poste de direction d'école éclair doivent, si leur dossier a été retenu, obligatoirement passer devant une commission d'entretien lors de la seconde phase de recrutement.**

## Les postes vacants

### ➤ **Segpa Clair : 8 postes**

- Collège Villon de Mulhouse : 2 postes
- Collège Jean Macé de Mulhouse : 2 postes
- Collège Kennedy de Mulhouse : 1 poste
- Collège Saint-Exupéry Mulhouse : 3 postes

Pour ces postes spécialisés, priorité sera donnée aux candidats en possession du CAPSAIS ou du CAPA-SH.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, I.E.N. A.S.H., 20 rue de Castelnuau, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex ☎ 03.89.21.63.20.

### ➤ **Coordinateur de l'unité d'enseignement dans les établissements médico-sociaux : 3 postes**

- IME Dannemarie
- IME Bartenheim
- IME Saint Joseph à Colmar

La coordination de l'Unité d'Enseignement dans les établissements médico-sociaux est confiée à professeur des écoles titulaire du CAPSAIS ou CAPA-SH inscrit sur la liste académique des directeurs des établissements spécialisés (inscription annuelle, jury académique). Elle s'exerce dans le cadre du fonctionnement global de l'établissement. Le coordonnateur est ainsi placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement.

Le coordonnateur pédagogique met en oeuvre de façon concertée le volet pédagogique du Projet Personnalisé de Scolarisation de chaque élève accueilli dans l'Unité d'Enseignement.

Des contraintes de service particulières peuvent être liées au fonctionnement de l'établissement, il est vivement conseillé de prendre contact avec la direction de l'établissement.

Pour être nommé(e) à titre définitif sur un tel poste, il faut :

- être titulaire soit du CAEI, soit du CAPSAIS, soit du CAPA-SH,
- être inscrit(e) sur la liste d'aptitude établie annuellement.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, I.E.N. A.S.H., 20 rue de Castelnuau, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex ☎ 03.89.21.63.20.

### ➤ **Classe relais**

- Collège Anne Franck ILLZACH (atelier relais)
- Lycée Louis Armand MULHOUSE (classe relais)

Ces postes conviennent à des enseignants spécialisés, titulaires du CAPSAIS, du CAEI ou du CAPA-SH, quelle que soit l'option.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, IEN A.S.H., 20 rue de Castelnuau, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 21 63 20.

### ➤ **Conseillers pédagogiques**

#### **Conseiller pédagogique généraliste : 3 postes**

- Auprès de Mme l'IEN de MULHOUSE 1
- Auprès de Mme l'IEN de THANN
- Auprès de Mme l'IEN de WITTELSHEIM

#### **Conseiller pédagogique Langues Vivantes : 4 postes**

- Auprès de Mme l'IEN de MULHOUSE 1
- Auprès de Mme l'IEN de RIEDISHEIM
- Auprès de M. l'IEN de WINTZENHEIM
- Auprès de Mme l'IEN de WITTENHEIM

#### **Conseiller pédagogique EPS : 3 postes**

- Auprès de Mme l'IEN de MULHOUSE 1
- Auprès de Mme l'IEN de THANN
- Auprès de M. l'IEN d'INGERSHEIM

**Conseiller pédagogique Arts Plastiques auprès de Mme l' IEN de MULHOUSE 2 : 1 poste**

**Conseiller pédagogique Musique auprès de M. l' IEN de SAINT LOUIS : 1 poste**

Pour être nommé à titre définitif sur un tel poste, il faut être titulaire du CAFIPEMF.

Fonctions à exercer :

- accompagner les enseignants dans leurs pratiques quotidiennes, les aider et les conseiller
- apporter son soutien aux candidats au CAFIPEMF et CAPA-SH
- apporter son aide aux équipes enseignantes (projets d'écoles, contrats de réussite..)
- seconder l' IEN dans son rôle d'information
- assurer des missions pédagogiques
- procéder à des actions d'évaluation
- mettre en œuvre des partenariats

Compétences demandées :

- bonne connaissance de l'institution scolaire, capacité d'analyse et de réflexion
- aptitude à travailler en équipe
- sens de l'écoute et du dialogue
- aptitude à hiérarchiser les tâches
- aptitude à organiser, planifier
- bonne maîtrise de l'outil informatique
- disponibilité

➤ **Direction entièrement déchargée : 2 postes**

- EPPU René Cassin à Lutterbach - WITTELSHEIM
- EEPU Wolf à Mulhouse - MULHOUSE 2

Pour être nommé à titre définitif sur un tel poste, il faut être titulaire de la liste d'aptitude de directeur d'école de 2 classes et plus.

➤ **Scolarisation des nouveaux arrivants (CLIN) : 1 poste**

- EEPU Galilée à Saint-Louis - SAINT LOUIS

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame ZIMMER, IEN Mulhouse 2- Tél. 03..89.32.95.40

➤ **Secrétaire de comité exécutif : 1 poste**

- EEPU Wolf à Mulhouse - MULHOUSE 2

Les candidats à ces postes enverront une copie de leur dernier rapport d'inspection, ainsi qu'une lettre de candidature motivée, sous couvert de leur IEN qui portera un avis, à :

**Direction académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin**

**Division du 1<sup>er</sup> degré - 2<sup>ème</sup> Bureau**

**21 rue Henner**

**B.P. 70548**

**68021 COLMAR CEDEX**

**pour le 18 décembre 2014 délai de rigueur.**

p. la directrice académique,  
l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint  
à la directrice académique

signé : Martin ARLEN